

## **Paugam Blanche**

Née à Wimille le 23 mai 1898

Décédée début avril 1945 au camp de Bergen Belsen

Son nom est entré dans l'histoire comme celui de la première femme française à avoir été condamnée à mort par l'armée allemande pour des faits de résistance.

Au cours de l'été 1940, alors que le port de Boulogne-sur-Mer est occupé par les Allemands depuis quelques semaines, Blanche Paugam, fervente patriote, décide de commettre de son propre chef des actes de sabotage. Elle remarque qu'un réseau de câbles reliant les forts dominant le port, s'étire à travers les champs et le long des routes. Munie d'une petite pince, elle commence à s'attaquer aux câbles les plus fins, puis ayant trouvé dans une maison à demi détruite une trousse de chirurgien contenant une pince de première force, elle entreprend de sectionner des fils de plus en plus gros. Un stratagème lui permet de s'approcher au plus près des installations allemandes. Équipée d'une petite tablette, elle se fait passer pour une marchande ambulante et propose aux soldats allemands diverses friandises toujours accompagnées de paroles aimables et de sourires avenants. Plusieurs câbles sont ainsi coupés. Or, les Allemands sont en plein préparatifs d'un débarquement en Angleterre, l'opération « Otarie ». Les aviateurs anglais multiplient, à ce moment là, les missions d'observations et de bombardements sur les ports de la Manche. Le sabotage des câbles empêche les Allemands de prévenir leurs Etats-majors de l'arrivée d'appareils britanniques. Agacés par ces sabotages, l'armée d'occupation menace la population de représailles par voie d'affichage. La prise en otage de notables boulonnais et la réquisition de personnes pour surveiller les lignes n'empêchent pas Blanche Paugam de continuer son action, au contraire puisqu'elle s'astreint à couper quatre gros câbles par jour.

Le 16 août 1940, alors qu'elle décide de s'attaquer à un câble plus important traversant un champ de blé, elle est repérée par des enfants. Ils se mettent alors à hurler : « *La voilà, la dame qui coupe les câbles, la voilà* ». Des hommes français et allemands accourent. Blanche Paugam est arrêtée et emmenée à la prison de l'Évêché. Décidés à faire un exemple, les policiers allemands la transfèrent à la prison Saint Nicaise d'Arras. Croyant avoir à faire à un réseau dirigé par les Britanniques, ils multiplient les interrogatoires et la menacent des pires traitements si elle refuse de donner le nom des agents travaillant avec elle. Elle leur avoue avoir agi seule, par patriotisme et par haine des Allemands.

Elle est condamnée à mort le 17 septembre 1940 par le tribunal militaire de la Feldkommandantur 678 d'Arras pour actes de sabotage. Son dossier mentionne trente-huit fils coupés. Les Allemands n'osent cependant pas l'exécuter et sa peine est commuée en quinze ans de travaux forcés. Elle est déportée le 31 janvier 1941 à la prison d'Aix-la-Chapelle. Lors du passage à la frontière, ses gardiens la font descendre de voiture pour lui montrer une dernière fois la France, et, à cet instant, Blanche, jusque-là si forte, pleure pour la première fois.

Dotée d'un fort tempérament, elle est selon la résistante belge Louise Xhayet, un temps sa compagne de cellule, un modèle de courage, d'espoir et d'abnégation, une personne respectée, y compris des gardiennes allemandes. Elle est détenue dans cette prison jusqu'en septembre 1942, date à laquelle, elle est désignée comme prisonnier NN (*Nacht und Nebel*). Son mari ne peut alors plus écrire et ne reçoit plus de nouvelles. Elle est alors transférée à la prison de Lauerhof de Lubeck où elle est détenue jusqu'au 9 mai 1944, puis à celle de Cottbus. Elle entre dans le camp de concentration de Ravensbrück en janvier 1945 (matricule 97 217) puis

dans celui de Mauthausen (mars 1945). Le 17 mars 1945, elle arrive dans le camp de Bergen Belsen. Elle y meurt d'épuisement au début du mois d'avril 1945.

Elle faisait partie de ces femmes qui dès le début de la guerre avaient refusé l'humiliation de la défaite et de l'occupation.

Bibliographie : dossier BAVCC